



Demande de Bornage a l amiable

Par **arrivage**, le **14/02/2015** à **09:20**

Bonjour et merci d avance de vos réponses !!!Demande pour une Amie....
J ai demandéE un bornage, mes 2 voisins n'ont pas voulu signer...le PV
Il y a empiètement sur mon terrain et de leur construction d un seul voisin, l autre est sans
problème...mais n a pas voulu signer n en plus,????
j ai payée un GE pour un rien !!!
Comment va se passer la suite,?????
Merci a vous !!

Par **bern29**, le **14/02/2015** à **13:48**

Bjr,

la suite est simple,vous demandez au GE de vous établir le PV de carence (si ce n'est déjà
fait) puis vous demandez un bornage judiciaire (les frais seront partagés)et vous obtiendrez
gain de cause.

Par **arrivage**, le **14/02/2015** à **18:56**

Bonsoir et merci de votre réponse très rapide Bern29, le bornage a été fait il y a quelques
jours ,donc très récent...
Je pense qu' il va envoyer a mon amie le PV de carence et le croquis de l empiètement,ce qui
a été surprenant c est que le voisin n a pas voulu que l ont passent chez lui et de signer, sur
le conseil de son avocat...dit a voix haute devant le GE et nous mêmes....
QU EST CE QUE VOUS EN PENSEZ!!!
Merci a vous !!

Par **bern29**, le **15/02/2015** à **10:21**

Je penses que c'est surprenant de la part d'un avocat. Mais il ne doit pas être spécialisé en
droit immo.
Ou alors,il cherche à gagner du temps pour des raisons que je ne connais pas. Car un
bornage judiciaire peut prendre entre 2 et 3 ans.

Par **arrivage**, le **27/02/2015** à **20:11**

Bj desoler du retard..

Effectivement cela semble bizarre,mais bon !!

Mon amie attend tj le PV du GE.

Elle va demander un bornage judiciaire comme vous l avez dit,et demander que la voisine paie plus que la moitie si possible vu comment elle a agit envers elle...

Gagner du temps,pourquoi faire puisque sa maison est en vente depuis quelques mois..

Tout cela me semble bizarre a nous aussi....

Mercia vous !!